N°. 41.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C 26 N 32/33

Mr Imbert, chirurgien gradué, ancien élève de l'école pratique de Paris et chirurgien major du régiment de Roussillon infanterie, a présenté à l'académie un grand mémoire sur la cure radicale de l'hy-drocèle de l'examen duquel la compagnie m'a fait l'honneur de me charger. Le but principal de ce mémoire est de prouver que l'hydrocèle n'est pas seulement produite par les sérosités qui s'échappent de la surface interne de la tunique vaginale du testicule, mais qu'il dépend aussi en partie, et même en quelques circonstances totalement de celles que fournit la tunique albuginée. Pour cela, Mr Imbert s'appuie du témoignage des anatomistes qui ont observé des pores à cette membrane, de ses ob-servations particulières qui ne lui permettent pas de douter qu'elle n'en ait comme la tunique vaginale, et du défaut de succès de la plupart des opérations employées pour la cure radicale de l'hydrocèle, et même de celle de Douglass ou de l'extirpation totale du sac où les eaux se sont amassées laquelle procède selon Mr Imbert, de ce que la tunique albuginée qui est

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

la source principale d'où les eaux tirent leur origine, n'a point été altérée comme elle auroit dû l'être. il ne suffit donc pas d'ouvrir le sac de l'hydrocele et de l'emporter, il faut encore faire exfolier et suppurer la surface du testicule, ce que l'on obtiendra si on la couvre de tous côtés de boudonnettes qui produisent sur elle une irritation suffisante. voilà ce que la réflexion de ces auteurs, et les mauvais succès qu'il a obtenus ou dont il a été témoin par l'emploi des diverses méthodes recommandées pour la cure radicale de l'hydrocele, lui ont appris. En conséquence il a imaginé un autre procédé que voici. il ouvre les tumeurs dans toute l'étendue de la tumeur, de manière cependant à laisser à leur partie inférieure une espèce de cul de sac dans lequel le testicule puisse être reçu après l'opération. la tunique vaginale mise à découvert est ensuite incisée et en grande partie retranchée; après quoi le testicule est enveloppé de boudonnettes de charpie mollette, et la plaie pansée comme il est d'usage. la fièvre et les inflammations qui surviennent sont peu considérables, et la suppuration qui leur succède, opère bientôt le succès désiré. un grand nombre

l'histoire de cinq personnes qu'il a guéries par ce moyen, et parmi lesquelles il y en avoit une dont l'hydrocele contenoit un grand nombre d'hy-datides, cas rare, et qui mérite d'être remarqué. il donne aussi dans son mémoire plusieurs autres observations, mais elles n'ont aucun rapport avec la nouvelle méthode, et ont pour but de faire voir que l'extirpation du sac de l'hydrocele est inutile quand la surface du testicule ne suppure ni ne s'exfolie, que cette extirpation faite à la méthode de douglass en emportant un lambeau des tégumens, peut donner lieu à des hémor-ragies fâcheuses, que les injections spiritueuses faites dans le sac ne sont pas sans danger, &c, &c. Ce mémoire contient des vues et des faits dont l'académie peut profiter pour perfectionner et étendre les connoissances que l'on a sur la cure radicale de l'hydrocele et mérite de sa part des encouragemens à l'auteur, qui n'a pas cessé de lui donner des preuves de son zèle depuis qu'il est entré dans la pratique et qu'il est à portée de faire des observations. /. Ch. Sabatier.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE